

Chasser le naturel, il reviendra au galop, le fouet à la main. Force est de constater qu'à chaque fois que la Directrice des Ressources Humaines a les rênes de notre établissement en main, son seul leitmotiv semble de vouloir réduire à néant le travail effectué en son absence.

Une méthode de gestion fondée sur la menace et la pression, plutôt que sur le dialogue et le respect dû à chaque agent a déjà été pointée du doigt à maintes reprises et la Direction Interrégionale alertée sur le sujet, mais le même schéma se reproduit systématiquement.

« Ployez le genou, ou vivez dans la misère. »

C'est en substance le message que reçoivent les agents qui osent refuser ou simplement discuter ce que leur impose la DRH en exposant leurs difficultés. Aucune considération pour les situations personnelles, familiales ou humaines de chacun. Pour cette direction, le travail doit primer sur tout le reste, y compris sur la vie privée et la santé des agents.

Aucun retour sur investissement, aucun remerciement pour ceux qui s'efforcent de maintenir le navire à flot. Non, il semblerait préférable de le troquer contre un sous-marin plus-adapté pour finir au fond de l'eau.

Entre harcèlement moral et professionnel, aucune remise en question !

L'UFAP Unsa Justice avait déjà dénoncé les pressions exercées sur des collègues féminines pour le simple fait d'avoir donné la vie. Aujourd'hui, extension est faite aux pères de familles qui eux aussi doivent mettre leurs familles à la poubelle au risque de s'attirer les foudres de la DRH et se voir menacer d'être viré de leur poste s'ils frustrant son ego.

Non contente d'avoir apparemment perdu sa casquette de DRH, elle semble s'être appropriée celle de médecin, s'arrogeant le droit de juger seule de la légitimité et de la véracité des arrêts de travail délivrés par des professionnels de santé.

Ce mépris ne touche pas seulement le corps d'encadrement, relégué au rang de simple exécutant. Le corps de commandement en fait également les frais, régulièrement sollicité pour donner son avis, il voit son expertise systématiquement ignorée.

Même au plus haut niveau de la détention, certains dossiers liés au fonctionnement du service semblent désormais échapper à ceux qui devraient naturellement en être les acteurs. Un paradoxe aussi préoccupant qu'inquiétant !

Quand un entretien à titre syndical est demandé, la réponse est toujours la même « vous avez mal compris ». Le problème, ce sont toujours les autres.

Il y a un an déjà, L'UFAP Unsa Justice avait clairement fait savoir à cette même DRH que le règne par la terreur ne fonctionnerait pas. Un an plus tard, rien n'a changé. Les méthodes perdurent, la pression psychologique reste permanente.

Les conditions de travail au CP de Villefranche-sur-Saône conditionnent directement l'état physique et la santé mentale de chaque agent.

L'UFAP Unsa Justice rappelle, une fois de plus, que la Direction est garante de l'intégrité physique et mentale de son personnel, au même titre que celle des personnes détenues. Comment justifier qu'à chaque absence de la CE, c'est tout l'établissement qui subit un climat nauséabond ? La responsabilité vous incombe, madame la DRH, à vous et à vous seule !

L'UFAP Unsa Justice apporte tout son soutien aux personnels tous corps et grades confondus, subissant ce management violent de la DRH.

L'UFAP Unsa Justice ne demande pas de dialogue social ou autres discussions stériles habituelles : STOP à l'hypocrisie de façade. Des excuses envers l'ensemble des personnels traités comme du bétail sont attendues.

L'UFAP Unsa Justice exige une prise en considération réelle des agissements de la DRH sur le CP Villefranche sur Saône et que la Direction Interrégionale ouvre enfin les yeux.

Que resterait-il des fonctions d'une DRH privée de personnel ? De toute évidence, tant que le personnel ne sert aucun projet jugé essentiel, il n'a aucune importance. Comment, dès lors, la direction pourrait-elle s'attendre à la moindre considération en retour ? Les jokers ont été utilisés : ce qui suivra ne fera que renvoyer l'image du management subi depuis janvier 2025...

UNION RÉGIONALE UFAP DE LYON

Pour L'UFAP Unsa Justice du

CP Villefranche Sur Saône

Le Bureau

Union Fédérale Autonome Pénitentiaire - Unsa Justice | CP Villefranche/Saône|nenette.madjani@justice.fr



Union Régionale de Lyon

ELECTIONS
Professionnelles

Du 3 au 10 décembre 2026

JE VOTE
UFAP UNSa Justice



Organisation Syndicale Multi-Catégorielle